

Etrangers domiciliés en Suisse: nom, mariage, divorce, successions

Sommaire

- Généralités
- Descriptif

Généralités

Les règles relatives aux questions de nom, de mariage, de divorce et de succession sont déterminées par le droit fédéral. Il est donc essentiel de se référer à la fiche fédérale.

Des questions pratiques ou de procédure peuvent être propres à chaque canton.

Descriptif

Droit de séjour et d'établissement

Les questions de **droit de séjour et d'établissement** ressortissent à la compétence de la police des étrangers. Le Service de la population remplit cette fonction dans le canton du Jura.

Accueil d'un-e nouvel-le arrivant-e

Le site [Jura.accueil](#) est une mine d'information pour toute personne récemment arrivée dans le Jura. Le séjour et l'établissement d'un-e étranger-ère en Suisse peut aussi être le résultat d'une adoption. Voir à ce sujet la fiche cantonale [Adoption](#).

Le nom et la naturalisation éventuelle

En ce qui concerne le nom et la naturalisation, voir les fiches cantonales: [Nom](#); [Nationalité suisse](#)

Le mariage, le partenariat enregistré, le divorce, la dissolution et l'union libre

En ce qui concerne le mariage, le divorce et l'union libre, voir les fiches cantonales:

- Union conjugale: les effets généraux du mariage
- Union conjugale: les mesures protectrices de l'union conjugale
- Union conjugale: les régimes matrimoniaux
- Union conjugale: se fiancer, se marier
- Union libre
- Divorce et assurances sociales
- Divorce et séparation
- Partenariat enregistré
- Violence conjugale

La disparition d'une personne

Voir la fiche cantonale [Disparition et déclaration d'absence](#)

Adresses

Service de la population (Delémont)

Adoptions - Service de l'action sociale (Delémont)

« se comprendre » - Service d'interprétariat communautaire de Caritas Suisse (Fribourg)

Lois et Règlements

Loi d'introduction du Code civil suisse (RSJU 211.1)

Décret sur le service de l'état civil (RSJU 212.121)

Ordonnance concernant le séjour et l'établissement des étrangers (RSJU 142.21)

Sites utiles

JuraAccueil

Service de la population SPOP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM